

CONSOMMER AUTREMENT...

La consommation se définit comme l'utilisation des biens et services qui sont détruits immédiatement (biens non durables) ou progressivement (biens durables) dans le but de satisfaire un besoin.

La transition vers un mode de consommation raisonnée et respectueuse des ressources implique la mobilisation de chacun dans la sphère privée, professionnelle mais aussi de celle de l'État et de ses services déconcentrés en tant qu'acheteur et consommateur de biens, services, d'eau et d'énergies.

Depuis 2009, le rectorat de l'académie de Paris et la chancellerie des universités se sont dotés d'un « plan administration exemplaire » qui définit leurs stratégies sectorielles dans le domaine du développement durable et de l'éco-responsabilité.

LE PLAN D'ADMINISTRATION EXEMPLAIRE (PAE)

Ce PAE se compose de six axes :

- 1 - les matériels de bureautique, les solutions d'impression, le papier et les fournitures de bureau,
- 2 - les vêtements, le mobilier, les bois et produits dérivés, les espaces verts et non bâtis,
- 3 - le nettoyage des locaux, la gestion des déchets,
- 4 - les voitures particulières, l'écoconduite, les déplacements,
- 5 - l'énergie et l'eau, l'éclairage, le bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre,
- 6 - les achats socialement responsables, la responsabilité sociale de l'État.



OUI, MAIS COMMENT ?

**SEMAINE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
Du 1^{er} au 7 avril

ACHATS ÉCO-RESPONSABLES

Le rectorat de l'académie de Paris et la chancellerie des universités favorisent des produits ou des services plus respectueux de l'environnement et fabriqués dans des conditions socialement respectueuses.

Papier : Sur l'ensemble des sites, le papier utilisé est **100 % éco-labellisé « FSC »**. Le grammage est passé à **75 g** (au lieu de 80 g) et le conditionnement s'effectue désormais sans macule, génératrice de déchets volumineux et inutiles. En 2013, pour l'ensemble des sites, la consommation de papier a été diminuée de **5 %** (correspondant à 615 ramettes économisées soit environ 1,5 tonne de papier, soit en amont 7,5 MW/h, 75 000 litres d'eau et 25 arbres matures épargnés). Entre 2010 et 2013, celle-ci a diminué de **16 %**.

Le déploiement de l'application Élise de gestion dématérialisée des documents constitue une première étape significative vers la suppression des supports physiques.

Par ailleurs, 85 % des fournitures de bureau et 90 % du mobilier achetés disposent d'un écolabel.



DÉCHETS

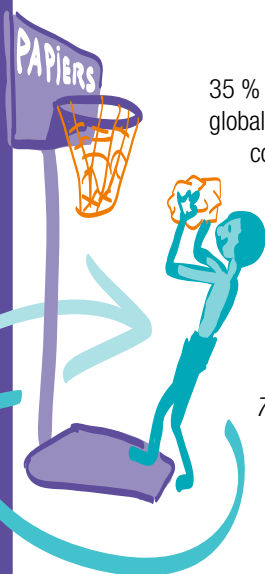
Consommer entraîne généralement la production de déchets qu'il convient de limiter et de réutiliser en les recyclant par exemple.

Le tri sélectif introduit dans les services depuis avril 2010 est un succès.

En 2013, pour les sites de Gambetta et Penaud, le poids des déchets recyclables (papier/carton) a ainsi augmenté de 35 % quand celui des déchets « banals » a diminué de 15 % pour un tonnage global en légère diminution. Le poids des déchets recyclables « mal triés » a connu une baisse de 47 %. Les personnels ont trié plus et mieux.

En Sorbonne, une collecte en flux spécifique des déchets de papier de bureau a été instaurée. Cette collecte est assurée par une entreprise d'insertion et permet le recyclage du papier graphique de bureau en papier de même qualité.

Les déchets dangereux, ou à fort potentiel de recyclage ont fait l'objet d'une collecte spécifique (4800 tubes et ampoules, 2 tonnes de ferrailles, 723 kg de produits chimiques).



ÉNERGIES ET EAU

Consommer autrement l'énergie et l'eau implique une politique de **sobriété** centrée sur **les usages et les comportements** et visant à réduire le gaspillage tout en accentuant l'efficacité grâce au progrès technique.

Chauffage : l'État a investi dans des travaux de modernisation du réseau de chauffage, ventilation et climatisation et un dispositif de gestion technique du bâtiment pour une régulation optimale de l'ensemble immobilier Sorbonne. Cette opération est un succès puisque de 2010 à 2013, les consommations de vapeur ont diminué de **19,7 %**

Pour le site Gambetta, les consommations de gaz, énergie fossile émettrice de CO₂ ont diminué de **20 %**

Éclairage : le remplacement progressif des ampoules incandescentes par des ampoules basse consommation se poursuit dans les bureaux, les parties communes des deux sites et le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

La mise aux normes électriques des tableaux généraux de basse tension en Sorbonne prévoit une gestion centralisée des éclairages des escaliers devant permettre de réguler les horaires de mise sous tension et les consommations électriques.

Sur le site Gambetta, les ampoules des escaliers sont dorénavant de type fluocompactes basse consommation.

Eau : La mise en place des économiseurs d'eau a permis une baisse des consommations de **11 %** en Sorbonne, de **13 %** à Penaud et de **24 %** à Gambetta entre 2010 et 2013.



FORMATION

La délégation académique à la formation (DAFOR) propose des stages de sensibilisation au développement durable, obligatoires lors d'une prise de fonction et optionnels pour les autres agents. Ces stages sont animés par les représentants académiques pour le développement durable. **60 agents** ont reçu une formation relative au développement durable en 2013.



OBJECTIFS 2014

Les objectifs porteront notamment sur :

- l'achat ou la location de véhicules électriques ou hybrides
- la poursuite des efforts de réduction de consommations énergétiques / émissions de CO₂

Ainsi, le rectorat de l'académie et la chancellerie des universités poursuivent leurs engagements en faveur du développement durable et vous informent via l'intranet de www.ac-paris.fr et le site Internet www.sorbonne.fr de leurs actions.



imprimé sur papier recyclable